

CERTIFICAT D'APPROBATION C.E.E. DE MODELE
N° 95.00.382.005.0 DU 16 MAI 1995

Compteur d'eau froide
SCHLUMBERGER-INDUSTRIES
modèle TU1-65

LE PRÉSENT CERTIFICAT EST ÉTABLI EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE 71/316/C.E.E. DU 26 JUILLET 1971 MODIFIÉE PAR LA DIRECTIVE 83/575/C.E.E. DU 26 OCTOBRE 1983 RELATIVE AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX MÉTHODES DE CONTRÔLE MÉTROLOGIQUE, DE LA DIRECTIVE 75/33/C.E.E. DU 17 DÉCEMBRE 1974 CONCERNANT LE RAPPROCHEMENT DES LEGISLATIONS DES ÉTATS MEMBRES RELATIVES AUX COMPTEURS D'EAU FROIDE, DU DÉCRET N° 73-788 DU 4 AOÛT 1973 MODIFIÉ PAR LE DÉCRET N° 84-1107 DU 6 DÉCEMBRE 1984 PORTANT APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA C.E.E. RELATIVES AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX MÉTHODES DE CONTRÔLE MÉTROLOGIQUE ET DU DÉCRET N° 76-130 DU 29 JANVIER 1976 RÉGLEMENTANT LA CATÉGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE COMPTEURS D'EAU FROIDE.

FABRICANT

SCHLUMBERGER-INDUSTRIES, Usine de Haguenau, 11, boulevard Pasteur, 67500 Haguenau, France.

OBJET

Le présent certificat complète les certificats d'approbation C.E.E. de modèles n° 87.0.02.388.1.0 du 7 mai 1987 (1), n° 88.0.03.388.1.0 du 15 juin 1988 (2), et n° 93.00.382.007.0 du 26 avril 1993 (3), relatifs aux compteurs d'eau froide SCHLUMBERGER-INDUSTRIES, modèles TU1.

CARACTERISTIQUES

Les compteurs d'eau froide SCHLUMBERGER-INDUSTRIES, modèle TU1-65, de classe C (position horizontale) ou de classe B (autres positions), faisant l'objet du présent certificat diffèrent des compteurs approuvés par les certificats précités par leur dispositif d'ajustage.

(1) *Revue de Métrologie*, mai 1987, page 537.

(2) *Revue de Métrologie*, juillet 1988, page 691.

(3) *Revue de Métrologie*, avril 1993, page 603.

L'ajustage est obtenu en modifiant la vitesse de l'eau qui traverse le compteur par dérivation du jet qui actionne la turbine. Les autres caractéristiques sont inchangées.

INSCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES

Le signe d'approbation de modèle est :

F 87
02.388

DEPOT DE MODELE

Les plans et schémas ont été déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Alsace et chez le fabricant sous la référence DA 01-146.

VALIDITE

Le présent certificat est valable jusqu'au 7 mai 1997.

ANNEXE

Dessin n° 6206.

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION :

PAR EMPÈCHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION RÉGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGÉNIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA



■ N° 6206

COMPTEUR A TURBINE SCHLUMBERGER TU1-65 POUR EAU FROIDE

